

**Certificat d'affichage de l'arrêté n° 2023 – AR – URBA – 47 prescrivant
l'enquête publique relative à la modification n°06 du Plan Local d'Urbanisme
(PLU) de la Commune de GRAGNAGUE**

Je soussigné, **Daniel CALAS**, Maire de Gragnague, certifie que :

L'arrêté prescrivant l'enquête publique relative à la modification n° 06 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de GRAGNAGUE a été affiché :

- Sur les panneaux d'affichage extérieurs de la mairie,
- Sur le site internet de la mairie

À partir du 15 mai 2023

Pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Gragnague le 15 mai 2023

Le Maire,
Daniel CALAS

